

MARS 2025 - n° 347

Press' TROYES

Magazine municipal - troyes.fr

Le patrimoine
bâti ancien
revitalisé

Troyes



@troyes



@villedetroyes



#troyesmaville



Ville de Troyes



Ville de Troyes



troyes.fr

pressstroyes@ville-troyes.fr



Rénovation du patrimoine bâti ancien : allier l'esthétique à l'habitable

Dans les derniers mois, les Troyens ont vu s'achever la rénovation de plusieurs immeubles anciens du centre-ville. Quels sont les enjeux propres à ces travaux en secteur sauvegardé ?

Le Bouchon de Champagne abrite un patrimoine architectural d'une densité et d'une variété exceptionnelles. Cette richesse nous oblige. Nous devons préserver ce bâti remarquable, en sublimer l'histoire et l'esthétique, d'où l'existence depuis 2003 d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui régit les aménagements possibles dans l'ensemble du centre historique. En même temps, nous devons encourager des rénovations fonctionnelles, qui font des maisons d'hier les logements d'aujourd'hui.

C'est depuis le début le sens de mon engagement pour la réhabilitation des espaces publics, et la visée des différents dispositifs que nous déployons pour accompagner les rénovations dans le secteur sauvegardé. Et ces dispositifs portent leurs fruits : un millier d'immeubles anciens ont été réhabilités en une trentaine d'années. Cela revitalise le centre-ville, qui a gagné 20 % d'habitants depuis 1990, tout en mobilisant le savoir-faire des artisans locaux.

Nous poursuivrons donc nos efforts dans ce domaine, dans un partenariat étroit avec les particuliers et les professionnels qui portent pour notre ville des projets d'une grande qualité, en dépit des contraintes réglementaires nombreuses qui pèsent sur eux comme sur nous.

Ces contraintes réglementaires seront-elles évoquées lors des Assises du Logement, dont vous donnerez le coup d'envoi jeudi 13 mars prochain ?

J'ai souhaité faire de ces Assises un lieu d'échange constructif, avec l'ensemble des acteurs locaux concernés, sur les multiples facteurs de la crise du logement et sur les voies pour tenter d'en sortir, à Troyes et dans l'agglomération.

Il s'agit d'alerter sur un phénomène national, qui souvent échappe largement à la main des maires, mais qui est pourtant ressenti avec force à l'échelle locale. Qu'il s'agisse de l'enraiment du marché de la construction, des difficultés d'accès à la propriété privée

pour certaines familles ou des politiques de peuplement décidées à l'échelle de leur commune, les maires souhaitent reprendre la main sur les politiques publiques mises en œuvre sur leur territoire. Dans les mois à venir, nous réunirons donc les professionnels du secteur avec un objectif clair : dresser un plan d'actions concrètes à déployer localement pour répondre à cette crise du logement.

Vous avez également annoncé, le 14 février dernier, un plan d'actions en réponse à la violence chez les jeunes. Pouvez-vous revenir sur ces mesures ?

La multiplication des faits de violence commis par des jeunes et sur des jeunes est un phénomène insupportable qui appelle une réponse spécifique.

En coordination avec la Préfecture de l'Aube, le Parquet de Troyes et les services de l'Éducation nationale, nous avons donc décidé d'une série de cinq mesures d'application immédiate à Troyes.

Ces initiatives visent tout d'abord à mettre un coup d'arrêt à la violence des jeunes, en renforçant les moyens de contrôle sur le terrain. Par ailleurs, les jeunes signalés pour violences ou incivilités feront l'objet d'un suivi spécifique par le Conseil des Droits et Devoirs des Familles de la Ville de Troyes.

La violence est souvent le marqueur d'une rupture sociale et scolaire. En parallèle de cette absolue fermeté vis-à-vis des auteurs de trouble, nous approfondirons donc aussi nos actions de prévention des comportements à risque. Les 6 et 7 mars, par exemple, au COSEC des Terrasses, collégiens et lycéens pourront aborder divers sujets de santé et de sécurité.

La réponse que nous apportons est indispensable : nos jeunes ne peuvent pas se former sereinement dans un environnement gangrené par une violence extrême et gratuite. C'est pourquoi ces mesures pourront bien sûr être étoffées et étendues, et je sais pouvoir compter pour cela sur la coopération de l'ensemble des acteurs locaux et de l'État.

François Baroin

Ancien Ministre

Maire de Troyes

Président de Troyes Champagne Métropole

Directeur de la publication : François Baroin
Co-directrice de la publication : Amandine Moniot
Directrice de rédaction : Pauline Hélot
Rédacteur en chef : Franck Arregui
Réalisation graphique : Emeric Taton

Rédaction : Laure Bourgin (p.9/Pont Croucels/VéloParcs, p.10, 16, 23, 29),
Mélanie Coste (p.4-7, p.8/repas des aînés, p.9/Conservatoire, p.12, 22, 26, 28, 31)
Crédits photos : Une : Studio OG, Maxime Barrault, Carole Bell, Valentin Colin, Manon
Nicolas, Emeric Taton, Le Bonheur des gens (p.8/Aubassadeurs), © conservatoire (p.9),
iStock/Michèle Pevide (p.11/Chiot), © Collections Carlos Cassis (p.24), Laure Bourgin (p.29)

Créations graphiques : PAO-Ville de Troyes (p.10/Village prévention,
p.12/Forum Emplois et Alternance), Freepik
Impression : Société d'Impression du Boulonnais
Distribution : Boitauxlettres IDF - Tirage : 40 000 exemplaires
Communication Ville de Troyes - Tél. 03 25 42 34 36

4 à 7

La photo du mois

8 et 9

Sur le vif

10 à 13

Actualités

14 et 15

Grand angle

- Thales va investir le parc du Grand Troyes
- L'usine Clarins est en production

16

Santé

- Répondre aux enjeux de santé du territoire
- Des conseils pour prendre soin de votre cœur

17 à 21

Dossier

- Secteur sauvegardé, le patrimoine bâti ancien revitalisé

22

Aménagement de la cité

- Quartier de la Planche-Clément, les travaux avancent

23

Près de chez vous

- *Mieux Vivre Ma Ville* dans la tête du Bouchon de Champagne, rues de la Paix et de Preize

24 et 25

Sport

- « *L'histoire du foot troyen est liée à des passionnés* »
- Des balades nocturnes et conviviales
- Les inscriptions sont ouvertes pour le 30^e Semi-marathon de Troyes

26

Animations

- Un printemps au parc des Moulins

27

À l'affiche

- Partez pour un 9^e *Voyage en francophonie*
- Les *Extras* du Just Classik Festival, acte 2
- L'Harmonie de Troyes en concert

28

Bien grandir à Troyes

- Le plein d'activités pour les prochaines vacances
- Préparez la rentrée scolaire 2025-2026

29

Portrait

- Soigner le corps et l'esprit avec l'art-thérapie

30

Expression politique

31

Le geste citoyen

- Points d'apport volontaire : respectons notre cadre de vie

La Commanderie du Sault-Bouchon a fêté ses 50 ans

La photo du mois



Le 1^{er} février, la Commanderie du Saulte-Bouchon organisait son 161^e chapitre dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Troyes pour célébrer son cinquantième anniversaire. Plus de 300 personnes étaient réunies à l'invitation de l'ordre vinique, présidé par le Grand Maître Jean-Pierre Vézien. Le public a pu découvrir la Commanderie à l'occasion de l'intronisation des nouveaux membres sur le forum de l'Hôtel de Ville. Une animation musicale et la déambulation des chevaliers dans leurs costumes bleu et or, accompagnés d'échassiers, ont conclu cette journée festive.



Derniers jours pour profiter de la Foire de mars !

Jusqu'au dimanche 16 mars inclus, les amateurs de sensations fortes et les gourmands, petits et grands, peuvent profiter des joies de la Foire de mars et de ses 170 métiers. Des tarifs réduits sont appliqués pour certaines attractions, les mercredis 5 et 12 mars. Rendez-vous boulevard Charles-Delestraint.





La 60^e édition de la Foire de Mars a été inaugurée le 22 février par François Baroin, en présence de Franck Pfausser, président des forains, de Joey, reine de la Foire de Mars 2025, de Nicolas Honoré, adjoint au maire chargé notamment du Commerce, et de Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube et conseillère municipale.

François Baroin, 700^e « Aubassadeurs »

Premier « Aubassadeurs » de l'année, François Baroin a rejoint le club des « Aubassadeurs », devenant ainsi le 700^e membre de cette communauté d'hommes et de femmes qui œuvrent à la valorisation de notre territoire. Les « Aubassadeurs » sont des amoureux de l'Aube, de cœur ou d'origine, résidents dans le département ou ailleurs. Entrepreneurs, cadres, chefs d'entreprises, dirigeants, universitaires, étudiants, professions libérales, chercheurs, agriculteurs, viticulteurs, employés, sportifs, personnalités du monde culturel, hommes politiques, etc., ils contribuent à travers ce réseau à faire rayonner l'Aube sous toutes ses formes.



Repas des aînés : un retour attendu

Répondant au souhait des aînés, le repas dansant a fait son grand retour le 4 février à l'Espace Argence. Plus de 400 séniors se sont retrouvés autour d'un déjeuner convivial suivi d'un après-midi dansant dans une ambiance festive pour braver les températures glaciales. Représentant François Baroin, Marc Bret, adjoint au maire chargé des Solidarités, et Flavienne Lemelle, adjointe au maire chargée du quartier centre-ville, sont notamment venus saluer les convives.

Le Voyageur fait escale à Troyes

Le 27 février, a eu lieu au cinéma CGR la projection en avant-première du 12^e épisode de la série policière *Le Voyageur*. Co-produit par TÉLÉCIP et France Télévisions, tourné en grande partie dans l'agglomération troyenne en 2024, il a bénéficié du soutien de Troyes Champagne Métropole dans le cadre du réseau des collectivités « Plato » de la Région Grand Est. Favorisant l'accueil des tournages professionnels, ce dispositif participe à la promotion de notre territoire et permet de générer des retombées économiques (hôtellerie, restauration, location de matériel, etc.). Diffusé depuis 2019, *Le Voyageur* connaît un beau succès avec une moyenne d'audience de 4 500 000 spectateurs. Réalisé par Philippe Dajoux, cet épisode, intitulé *La femme oubliée*, sera prochainement diffusé sur France 3.



Le pont Croncels inauguré

Le nouveau pont du faubourg Croncels a été inauguré le 14 février par François Baroin, en présence de plusieurs élus de la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole (TCM). L'ouvrage reconstruit a rouvert à la circulation le 19 décembre dernier. Il a fait l'objet d'un chantier de reconstruction d'envergure débuté en janvier 2024. Pendant les travaux, des déviations ont été mises en place pour faciliter les déplacements et l'accès aux commerces. Dans la foulée de la démolition de l'ancien ouvrage datant de 1894, un pont provisoire permettant la circulation des voitures vers le centre-ville et une passerelle piétonne ont été installés. Ce chantier a été marqué par la pose d'un nouveau tablier. Une opération impressionnante qui a nécessité l'acheminement, via 12 convois exceptionnels, d'une quarantaine de poutres en acier. Le montant de ce chantier est de 4 230 000 euros. Il a été financé par TCM, la Ville de Troyes et l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).



Trois VéloParcs en service

Depuis fin janvier, trois VéloParcs sont accessibles dans les parkings en enclos Argence, Laclos et Simone-Veil (à proximité de l'hôpital Simone-Veil). Développé par Troyes Champagne Métropole, avec l'appui technique de la TCAT, ce dispositif permet de stationner son vélo en toute sécurité, pour une courte (3h) ou une moyenne durée (7j). D'une capacité de 26 places chacun, ces VéloParcs sont en libre-service, 24h/24 et 7j/7, avec la carte BUSSEO de la TCAT ou sur l'application et le site internet DIWIO. Pour un remisage de longue durée, les cyclistes peuvent utiliser le VéloParc Ulbach, qui fonctionne avec un abonnement via La Maison du Vélo. **Informations : La Maison du Vélo - 03 25 70 72 08 - lamaisonduvelo@tcat.fr**

Le grand soir du conservatoire

Fin janvier, près de 600 visiteurs ont foulé le sol du conservatoire Marcel-Landowski à l'occasion de la Nuit des Conservatoires. Le thème de cette année portait sur les musiques à danser. L'ambiance festive était de mise grâce à la collaboration du *Big Band* de jazz, des ensembles de trompettes, clarinettes, des percussions corporelles et des prestations dansées jazz et folk.



→ Sous l'impulsion de la Ville de Troyes, **des Assises du logement auront lieu le 13 mars** au théâtre de Champagne. Réunissant l'ensemble des acteurs locaux concernés, ce rendez-vous est organisé pour trouver des solutions à mettre en œuvre pour enrayer la crise du logement (difficultés d'accès à la propriété privée...).

→ Le restaurant **l'Illustré** a obtenu le titre de Maître restaurateur qui garantit notamment une cuisine entièrement faite maison. Il s'agit du seul titre délivré par l'État pour les restaurateurs français. Il est accordé pour quatre ans par le préfet de département, après un audit de contrôle réalisé par un organisme indépendant.

→ **La Ville de Troyes organise un thé dansant** jeudi 3 avril de 15h à 18h à l'Espace de la Porte-Saint-Jacques du Point du Jour. Inscription à partir du 13 mars dans les Maisons de quartier.

→ **La Jeune Garde de tennis de table** a fêté ses 100 ans. Le club présidé, par Patrick Hemonnot, compte 116 licenciés.

TELEX

Un 2^e village prévention pour sensibiliser collégiens et lycéens

Sous la houlette de la Ville, un village prévention est organisé au Cossec des Terrasses à destination des scolaires, jeudi 6 et vendredi 7 mars. Des ateliers pédagogiques sensibiliseront les jeunes sur l'importance du respect de soi et des autres, les dangers de la route et les gestes qui sauvent. Les impacts sanitaires, familiaux et sociaux causés par les addictions seront également présentés.

Cette 2^e édition accueillera les collégiens et lycéens de Beurnonville, Camille Claudel, Saint-Bernard, Léonie Aviat et des Jacobins. Cette journée se déroulera en partenariat avec 13 acteurs institutionnels et associatifs, engagés dans la santé, la sécurité et le bien-être. Ce village prévention s'inscrit dans le cadre des actions mises en place par la municipalité pour lutter contre la violence des jeunes.



Apprendre à tout âge avec l' IUTL

L'Institut Universitaire du Temps Libre (IUTL) fait partie de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne. Depuis 1976, l'IUTL permet à tous, sans conditions d'âge ni de diplôme, de suivre des conférences, en présentiel ou en distanciel, sur des thèmes variés : histoire de l'art, philosophie, histoire, sciences, géopolitique, etc. Sur inscription, elles se déroulent le lundi, de 14h30 à 16h30, à l'Institut National du Professorat

et de l'Éducation, 6, rue des Lombards. Des sorties culturelles et des voyages sont également proposés par l'Amicale de l'IUTL.

Inscription

03 26 91 84 51 - 03 26 91 35 36

www.univ-reims.fr/iutl

Sorties culturelles et voyages

06 17 11 27 15 - 06 79 30 93 02

Le calendrier des conférences en présentiel :

- > **10 mars** : *De l'art brut à l'art des marges*, par Christian Noorbergen
- > **17 mars** : *Marie Curie* (partie 2), par Daniel Dermay
- > **24 mars** : *Trésor et destin de Toutankhamon : de la (re)découverte aux dernières révélations*, par Marc Blanchard ;
- > **31 mars** : *Balzac, le Napoléon des lettres*, par Jean-Bernard Soleillant
- > **28 avril** : *Styles, modes et Époques de l'architecture Urbaine. Les statues monumentales en France*, par Rémi Lallemand
- > **5 mai** : *Marie Curie* (partie 3), par Daniel Dermay
- > **12 mai et 9 juin** : *Histoire de l'Iran 2 : de la grande guerre à aujourd'hui*, par Jean-François Boulanger
- > **19 mai** : *Histoire brillante et tragique de la Corée*, par Michel Herbin
- > **26 mai** : *Secrets et mystère des pyramides et des grands sphinx*, par Hazem El Shafei.



Un CaniLiberté dans le Parc des Moulins

Un CaniLiberté dans lequel les chiens pourront s'ébattre librement va être implanté dans le parc des Moulins. Son ouverture est prévue fin avril.

1400 m² entièrement sécurisés par une clôture en châtaignier et agrémentés d'éléments naturels constitués de troncs d'arbres récupérés *in-situ*. Tel est l'espace imaginé dans le parc des Moulins par la Ville pour que les chiens puissent y être lâchés en toute liberté, sous la surveillance de leur maître. Non loin du parking de la Providence, en bordure de Seine, il sera facilement accessible depuis la rue Lucien-Planson.

Pour le bien-être animal

« La création de ce parc canin répond à une véritable attente des propriétaires, car il leur est interdit de promener leur chien en ville sans laisse. Or, ce sont des animaux sociaux qui ont besoin de se dépenser et d'entretenir des liens avec leurs congénères », explique Christine Thomas, adjointe au maire chargée

Christine Thomas

Adjointe au maire chargée notamment de la Protection animale



"La création de ce parc canin répond à une véritable attente des propriétaires."

notamment de la Protection animale. Et d'ajouter : « L'univers canin est olfactif, aussi nous avons souhaité un lieu très naturel où se mêlent plein d'odeurs. Le bien-être animal a guidé ce projet ».

D'une capacité de 15 individus, ce CaniLiberté sera interdit aux chiens de catégorie 1. Ceux de catégorie 2 pourront y accéder tenus en laisse et munis d'une muselière. « La Ville met à disposition cet équipement urbain mais les maîtres restent responsables de leur toutou. Ils devront également ramasser les déjections de leur compagnon. Un distributeur de sacs et une corbeille seront installés à cet effet », indique Christine Thomas.

Un règlement précise les conditions d'accès et d'usage. Les gardiens du parc des Moulins auront un regard sur cet espace et un retour d'expérience sera effectué. Il s'agira d'évaluer son fonctionnement.

D'autres implantations de caniparcs à l'étude

Le parc des 2 Rives est doté depuis plusieurs années d'un caniparc d'une superficie de 200 m². « Sa configuration, sa taille et son usage ne sont pas satisfaisants. Nous allons revoir cet équipement urbain », explique Christine Thomas.

Par ailleurs, la municipalité a repéré plusieurs sites dans la ville susceptibles d'accueillir d'autres espaces réservés aux chiens non tenus en laisse. Elle étudie leur faisabilité.



→ **TRAVAUX**
LIGNE 4 SNCF
 Interruption du
 trafic les week-
 ends du 8 et 9
 mars et du 15
 et 16 mars 2025

Dans le cadre du projet d'électrification de la ligne 4 entre Nogent-sur-Seine et Troyes, d'importants travaux sont prévus sur les ponts de Pont-sur-Seine, Savières et Saint-Lyé. Pour ce faire, la circulation ferroviaire doit être interrompue :

- > **du vendredi 7 mars** (à partir de 22h30) **au dimanche 9 mars** (jusqu'à 12h30).
- > **du vendredi 14 mars** (à partir de 22h30) **au dimanche 16 mars** (jusqu'à 12h30).

Depuis Troyes vers Paris, un **bus sera prévu** jusqu'à Châlons-en-Champagne, puis un train de Châlons-en-Champagne jusqu'à Paris.

Informations disponibles :

- **En gare :**
affichage travaux spécifique
- Sur l'appli **SNCF Connect**
- Sur **ter.sncf.com/grand-est**
- Au **0 805 415 415** (appel gratuit), du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30, le samedi, de 9h à 14h, le dimanche et les jours fériés de 15h à 20h
- **Auprès des agents** en gare

TELEX



L'édition 2025 du Forum Emplois et Alternance (FEA) se tient au Cube - Troyes les mercredi 2 et jeudi 3 avril, de 10h à 18h. Ce rendez-vous est organisé par Troyes Champagne Métropole en collaboration avec France Travail, des acteurs du service public et de l'emploi, avec le soutien de la Région Grand Est, du Crédit Agricole et de l'Europe. Près de 200 exposants sont attendus. Durant ces deux jours, de nombreuses animations sont prévues : ateliers pratiques, démonstrations de métiers, conférences... Au total, plus d'un millier d'offres d'emploi seront proposées aux personnes cherchant un emploi, souhaitant

Forum Emplois et Alternance : trouvez votre nouveau job !

se former, trouver une alternance ou se reconverter. Le FEA est également ouvert aux étudiants à la recherche d'un travail à temps partiel. L'ensemble des secteurs est représenté : restauration, santé, BTP, industrie, commerce, transport, logistique, agriculture, armée, services publics, artisanat... Le FEA est ouvert à tous et en accès gratuit. Rendez-vous annuel très attendu des recruteurs et des chercheurs d'emploi ou de petits boulots, le FEA a attiré plus de 5 000 visiteurs en 2024.

Programme complet sur :
<https://urlr.me/JZYB2z>

Découvrez le conservatoire à Rayonnement départemental Marcel-Landowski

Découvrez les savoir-faire du conservatoire à Rayonnement départemental Marcel-Landowski à l'occasion de ses journées portes ouvertes. Deux rendez-vous sont organisés pour vous permettre de rencontrer élèves et professeurs et ainsi recueillir les informations nécessaires à une future inscription.

Samedi 29 mars, plongez dans les départements danse, musique et théâtre au contact des enseignants.

Mercredi 2 avril, toute la journée, immergez-vous dans les pratiques collectives et venez assister aux cours collectifs de danse, théâtre, chorale, orchestre, musique de chambre, musiques actuelles...



Samedi 29 mars, de 9h30 à 12h

Mercredi 2 avril de 9h30 à 18h

Programme complet : www.conservatoire-troyes.fr



Des mesures concrètes pour lutter contre les violences chez les jeunes

▲ François Baroin a tenu une conférence de presse, le 14 février dernier à l'Hôtel de Ville, aux côtés du préfet Pascal Courtade et de la vice-procureure Charlène Mahot.

Dans un contexte local et national marqué par une augmentation des violences chez les plus jeunes, notamment aux abords des établissements scolaires du second degré, François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole, Pascal Courtade, préfet de l'Aube, et Charlène Mahot, procureure adjointe de la République, ont présenté un plan d'actions comprenant cinq mesures concrètes.

> Plus de présence policière aux abords des établissements scolaires

Les effectifs de la Police nationale, de la Police municipale et des Médiateurs de la Tranquillité Publique de la Ville sont renforcés aux abords des collèges et des lycées aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

> Des opérations de contrôle aux abords et dans les établissements ainsi que dans les transports publics et scolaires

En lien avec les services de l'Éducation nationale, des opérations de contrôle des sacs sont menées aux abords et dans les établissements scolaires ainsi que dans les transports publics et scolaires.

Aléatoires, ces contrôles sont coordonnés entre la Police nationale et la Police municipale. Les agents de médiation et de prévention de la TCAT peuvent être mobilisés.

> L'aide à la parentalité renforcée, notamment à travers le Conseil des Droits et Devoirs des Familles

Institué par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) est un dispositif d'aide à la parentalité fondé sur l'action sociale et éducative. Piloté par le maire, il a pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale. Il crée un cadre de dialogue

chargé à la fois d'écouter et de proposer des mesures d'accompagnement.

François Baroin va renforcer le rôle du CDDF avec l'Éducation Nationale et le Parquet, pour mieux aider les familles confrontées à un enfant en difficulté qui provoque des troubles à l'ordre, à la tranquillité ou à la sécurité publics.

> La vidéoprotection déployée aux abords des établissements

Les prochains investissements en matière de déploiement de la vidéoprotection seront prioritairement réalisés aux abords des établissements scolaires, publics comme privés.

En lien avec l'Éducation nationale, la Ville souhaite également lancer une réflexion sur l'ensemble des aménagements permettant de garantir la sécurité des élèves à proximité de leurs établissements scolaires.

> Les actions de prévention développées

Les actions de prévention sont intensifiées, notamment à travers le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. À titre d'exemple, la Ville organise la 2^e édition de son Village-Prévention, les 6 et 7 mars au Cosec des Terrasses. À destination des collégiens et lycéens, il a pour objectif de les sensibiliser, aux addictions et aux comportements à risque. Par ailleurs, les actions en faveur de l'instruction civique à l'Hôtel de Ville de Troyes seront également développées.

« Il est impossible de ne pas réagir, de ne pas se donner les moyens, pour lutter contre cette violence gratuite qui se développe chez les jeunes. »

François Baroin



Thales va investir le parc du Grand Troyes

Pour répondre à la croissance de son activité, le groupe Thales va construire un nouveau centre d'excellence aéronautique sur le parc du Grand Troyes à Sainte-Savine.

« Cette annonce récompense la stratégie au long cours de Troyes Champagne Métropole, qui consiste à acquérir du foncier dédié pour permettre aux entreprises de s'implanter ou de s'étendre dans notre territoire. »

François Baroin

« Le choix de Thales de s'implanter sur le parc du Grand Troyes conforte l'image d'excellence de cette zone d'activités de Troyes Champagne Métropole (TCM) sur laquelle nous avons investi plus de 23 millions d'euros depuis 20 ans », a rappelé François Baroin, maire de Troyes et président de TCM, lors de la conférence de presse organisée le 12 février dernier. Et d'ajouter : « Cette annonce est importante pour le développement économique de notre agglomération. Elle récompense notre stratégie au long cours qui consiste à acquérir du foncier dédié pour permettre aux entreprises de s'implanter ou de s'étendre dans notre territoire. Thales est un magnifique fleuron de l'industrie française, il était de notre devoir d'offrir toutes les conditions favorables à leur nouvelle implantation. »

5 000 m² dédiés à l'excellence aéronautique

Implanté à Troyes depuis 1974 - aux Écrevolles depuis 1983 -, Thales est à l'étroit dans ses locaux de 2 700 m². Ce centre d'excellence pour la connectivité et la communication aéronautiques, qui fabrique des systèmes embarqués essentiels à la sécurité des avions, emploie 120 salariés.

Son activité connaît une très forte croissance. « Elle a été multipliée par deux au cours de ces trois dernières années et les perspectives à court terme sont prometteuses. Ce résultat illustre la réussite de l'intégration de Cobham Aerospace Communications au sein de Thales. Il symbolise aussi l'excellence française que tous les avionneurs et compagnies du monde

entier nous achètent. Mais nous sommes arrivés à un moment où les murs de l'usine, malgré les extensions, arrivent à la limite de ce qu'ils peuvent nous offrir », a expliqué Nicolas Bonleux, vice-président d'Aerospace Communications chez Thales.



Le déménagement aura lieu d'ici 2 ans. Dans l'intervalle, la nouvelle usine sera érigée à côté de celle de Clarins. « Nous investissons 10 millions d'euros dans ce site de 5 000 m² qui va nous permettre de mettre en œuvre de nouveaux aménagements, de favoriser l'accroissement du confort des salariés, de prendre en compte les exigences environnementales, d'optimiser les flux, de réorganiser la production, d'avoir des postes de travail plus ergonomiques et d'automatiser les tâches sans valeur ajoutée », a détaillé Nicolas Bonleux.





L'usine Clarins est en production

En 2023, Olivier Courtin, directeur général du groupe Clarins, fleuron international de la cosmétique, posait la première pierre de sa 2^e usine française dans le parc du Grand Troyes. Après 20 mois de travaux, deux lignes de conditionnement sont déjà en production.

Le Groupe Clarins a investi 135 millions d'euros dans la construction du site troyen.

La première ligne de conditionnement a démarré en novembre 2024, la seconde en janvier. Une troisième sera en production au printemps, une quatrième à l'automne ainsi qu'une ligne de fabrication. Au total, le site comptera 18 lignes et 300 salariés.

Aujourd'hui, 50 personnes y travaillent. Ils seront 86 à la fin de l'année. « Avec ce site, nous allons doubler notre production. 100 millions de produits sortent de l'usine de Pontoise qui est à son maximum. On en produira 100 millions à Troyes », explique Olivier Courtin, directeur général du groupe Clarins. Et d'ajouter : « Nous avons choisi de nous implanter ici, car Troyes Champagne Métropole a favorisé notre installation. »

Un site industriel exemplaire

L'usine se distingue par ses performances de haute qualité environnementale. Le bâtiment est autonome en énergie à 80 % grâce à ses 3 800 m² de panneaux photovoltaïques et son champ de 21 puits géothermiques. Les eaux usées sont filtrées, purifiées et réinjectées dans l'usine.

L'accent est mis sur le bien-être des salariés. Des baies vitrées et des puits de lumière créent un environnement intérieur lumineux. Une salle de sport équipée est prévue et un restaurant d'entreprise prêt à ouvrir, avec une terrasse ombragée et un parcours de promenade. La salle de repos est déjà fonctionnelle. Quant aux conditions de travail, Nicolas Mithouard, le directeur, indique que « la robotisation allège les ports de charge et limite les gestes répétitifs des salariés ».

Un écosystème favorable au développement économique

L'implantation du groupe Clarins est le résultat d'une stratégie au long cours de Troyes Champagne Métropole (TCM) en faveur du développement économique.

Depuis plus de 20 ans, la communauté d'agglomération développe un écosystème favorable pour attirer des investisseurs et accompagner les entreprises.

Des parcs d'activités ont été créés et une politique d'acquisition et d'aménagement de terrains dédiés est menée. L'agence Business Sud Champagne prospecte les projets industriels et une dynamique étudiante a été insufflée pour répondre à

une demande de main d'œuvre qualifiée. Des Points Conseil Emploi ont été mis en place, facilitant la mise en relation entre les chercheurs d'emploi et les entreprises.

Autre initiative, TCM, la Région et plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, ont donné naissance à la Société Publique Locale économique immobilière Sud Champagne qui œuvre pour développer le bâti industriel. Enfin, le service Hospitalité « Troyes La Champagne vous accueille » met l'accent sur l'humain. Ce guichet unique accompagne l'installation des nouveaux arrivants.



Répondre aux enjeux de santé du territoire

Le Contrat Local de Santé 2^e génération a été lancé en novembre 2024 par Troyes Champagne Métropole et l'Agence Régionale de Santé. Mobilisant de nombreux partenaires locaux, il est un outil-clé pour renforcer les actions de santé publique sur le territoire.

Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé en associant une multitude d'acteurs sanitaires, médico-sociaux, institutionnels et associatifs, telle est l'ambition du Contrat Local de Santé (CLS) de Troyes Champagne Métropole (TCM).

Le premier CLS, qui courait de 2018 à 2024, a permis de mener à bien plusieurs projets pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'accès aux soins, notamment la création du Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale (PUSIM) de TCM.

Une approche transversale

La communauté d'agglomération et l'ARS ont ainsi lancé les travaux du CLS 2^e génération (2025-2029) en novembre 2024. Le but étant toujours d'améliorer la prise en charge des habitants du territoire en proposant des parcours de santé cohérents et fluides, en s'appuyant sur les structures médicales et les moyens humains existants.

Ce travail est élaboré en collaboration avec des médecins, professionnels paramédicaux, services médico-sociaux, associations de prévention, sportives, etc.

Quatre axes s'en dégagent : accès à la santé et aux soins ; les environnements favorables à la santé ; la prévention et promotion de la santé, et la santé mentale.

Conjointement au lancement de ce 2^e CLS, TCM a diffusé, durant deux mois sur internet, un questionnaire à destination des habitants puis des acteurs locaux. Il s'agissait de connaître leurs besoins et préoccupations afin d'adapter au mieux l'offre sur le territoire.

Des groupes de travail ont également été constitués pour co-construire le plan d'actions 2025-2029.

La signature de ce CLS 2^e génération est prévue au printemps 2025.



Des conseils pour prendre soin de votre cœur

Mardi 25 mars (18h30), en partenariat avec la Ville de Troyes, le docteur Hubert animera une conférence sur « Le cœur et les maladies cardio-vasculaires », à l'auditorium du musée d'Art moderne - Collections nationales Pierre et Denise Lévy. Ouverte à tous, gratuite et sur inscription, cette conférence traitera des dernières avancées en prévention, diagnostic et traitement des maladies cardiaques. Elle vous donnera de nombreux conseils pratiques pour préserver votre cœur.

Alain Hubert, Conseiller de l'ordre départemental des médecins de l'Aube, a été cardiologue à la polyclinique Montier-la-Celle de 1985 à 2022.

Inscription en flashant ce QR-code





Secteur sauvegardé, le patrimoine bâti ancien revitalisé

Protégé par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui depuis 2017 couvre ses 137 hectares, le Bouchon de Champagne abrite un exceptionnel patrimoine bâti. Des maisons à pans de bois et des hôtels particuliers des XVI^e et XVII^e siècles qui côtoient des édifices remarquables érigés au XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e siècle.

Forte de cette richesse architecturale, la Ville mène une politique de réhabilitation incitative qui améliore le cadre de vie, revitalise le centre-ville, soutient l'activité économique des métiers du bâtiment et participe à l'attrait touristique de Troyes.



Le savoir-faire troyen reconnu

▲ Rue Paillot-de-Montabert

Depuis plusieurs décennies, la Ville met en valeur son centre historique qui a la forme si caractéristique d'un Bouchon de Champagne. Force est de constater que cet écrin, qui représente le secteur sauvegardé, ne cesse de s'embellir et de se revitaliser. Outre les opérations de requalification des espaces publics, la rénovation du patrimoine bâti ancien participe de cette dynamique.

Sous l'impulsion de la municipalité, plus de 1 000 logements ont été réhabilités en l'espace de 30 ans. Près de 210 logements sont en passe de l'être.

Pour parvenir à ce résultat, la Ville a créé tout un écosystème dédié, en lien avec de nombreux partenaires au premier rang desquels l'architecture des bâtiments de France.

Pour inciter les propriétaires à restaurer leur bien, elle a développé des outils financiers, juridiques, administratifs et patrimoniaux. À titre d'exemple, des études chromatiques (couleur, pigments utilisés) et de dendrochronologie (étude des cernes de bois pour dater les immeubles) sont menées pour mieux comprendre les origines des maisons à pans de bois.

Des enjeux multiples

Citée en exemple par d'autres communes françaises qui s'engagent dans la même voie, la Ville peut s'enorgueillir d'avoir acquis, depuis plusieurs années, un réel savoir-faire en la matière. Car, elle ne se limite pas à faire du beau en façade pour renforcer uniquement son attractivité touristique. Sa démarche est plus globale. Elle agit pour attirer de nouveaux habitants dans le centre-ville en augmentant l'offre de logements et en améliorant leur confort selon les standards actuels. Elle lutte contre l'insalubrité et œuvre contre la vacance des habitations et celle des commerces. Elle dynamise aussi l'activité économique locale. Nombreuses, les retombées sont donc bénéfiques pour les Troyens et notre territoire.

Direction de l'Urbanisme
Hôtel du Petit Louvre
1, rue Linard-Gonthier
03 25 71 87 20
mail.urbanisme
@ville-troyes.fr

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est un document d'urbanisme spécifique aux sites patrimoniaux, qui dicte les règles de réhabilitation et de construction dans le Bouchon de Champagne. Instauré en 2003, le PSMV couvrait une partie du cœur historique de Troyes. Depuis 2017, il couvre ses 137 hectares. Tous les documents qui y sont liés sont accessibles sur le site internet de la Ville. En annexe du PSMV, des fiches pédagogiques renseignent sur différentes thématiques concrètes : type d'enduits à utiliser, couleurs, menuiseries, coffrets techniques à dissimuler, etc.

■ <http://psmv.ville-troyes.info/>

OPAH-RU, un formidable outil d'aide à la restauration

Pour encourager les propriétaires à restaurer leur bien, la Ville dispose des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Depuis les années 1990, elle en a lancé cinq : 1994-1997, 1998-2003, 2004-2009, 2012-2020 et 2021-2025.

Le dispositif de l'OPAH-RU de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) permet de mobiliser des subventions de l'Etat, de l'ANAH, de la Ville, du Département et de la Région. Les propriétaires bailleurs ou occupants peuvent ainsi bénéficier, sous conditions, d'une aide financière, ainsi que de l'ingénierie et l'expertise de spécialistes.

À travers ses OPAH-RU, la Ville poursuit plusieurs objectifs : lutter contre l'habitat indigne, remettre sur le marché des logements qui étaient inoccupés, développer l'offre locative en

maîtrisant les loyers et les charges, améliorer la performance énergétique, lutter contre la précarité énergétique, préserver le patrimoine architectural et accompagner la requalification urbaine des espaces publics.

Ce dispositif permet également de soutenir l'activité économique des entreprises du secteur du bâtiment.

L'enveloppe financière de la 5^e OPAH-RU est de 5 164 650 €. À ce jour, 53 dossiers ont été déposés, représentant plus de 210 logements.

▼ Angle des rues de la Monnaie et Brunneval

1 000

Plus de 1 000 logements ont été réhabilités dans le centre-ville, depuis le lancement des OPAH-RU dans les années 90.

Urbam Conseil

Hôtel du Petit Louvre
Service Secteur Sauvegardé
1 rue Linard Gonthier
03 25 71 87 25
opah@urbam.fr

D'autres aides existent

En sus des OPAH-RU, qui permettent de remettre sur le marché des logements avec en contrepartie des loyers conventionnés, il existe d'autres aides financières.

> La Ville dispose d'une

enveloppe spécifique qui

finance des travaux d'intérêt architectural : restauration de façade, de toitures, de menuiseries et des cours intérieures ; rénovation des parties communes des copropriétés (à l'exception des travaux relevant de l'entretien courant). Les frais de maîtrise d'œuvre jusqu'au dépôt du permis de construire peuvent également être pris en charge à hauteur de 100 %.

> D'autres dispositifs

existent : des dispositifs de défiscalisation encadrés par l'État (« Malraux »

et « Denormandie ») ; des financements dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, Action Logement, pour produire du locatif privé, sans oublier la Caisse des dépôts et consignations pour les institutionnels publics ou privés (hôtels, résidences seniors...).

> La Fondation du Patrimoine,

avec qui la Ville a signé une convention en 2023, est également un partenaire privilégié pour les propriétaires occupants. Ils peuvent déduire de leurs impôts le coût des travaux visibles depuis le domaine public et situés en site patrimonial remarquable (Secteur sauvegardé ou Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine). Le dossier doit être validé par l'architecte des bâtiments de France.

Avant

Après



▲ Place Jean-Jaurès

Une nouvelle Opération de Restauration Immobilière

Depuis des années, le nombre d'immeubles en rénovation dans le Bouchon de Champagne est en hausse. Pour autant, des bâtiments ou parties de bâtiments dégradés demeurent vides ou sous-occupés et semblent abandonnés. Ce patrimoine en déshérence nuit à l'attractivité du centre-ville. Surtout, ces biens peuvent connaître des risques de dégradations plus avancées (périls, occupations illégales...) ou d'incendies.

Depuis plus d'une décennie, la Ville cible ces biens pour obliger leurs propriétaires à faire les travaux nécessaires ou, à défaut, pour les acquérir afin de les revendre ensuite à des porteurs de projet. Pour ce faire, elle a mis en place une Opération de Restauration Immobilière (ORI) concernant plusieurs rues du corps du Bouchon de Champagne. S'inscrivant dans cette dynamique, une nouvelle ORI, incluant des adresses dans

la tête du Bouchon, est lancée. Elle est précédée par **une phase de concertation publique, du 17 mars au 18 avril 2025.**

Le dossier est consultable à la Direction de l'Urbanisme située à l'Hôtel du Petit Louvre (1, rue Linard-Gonthier aux horaires habituels d'ouverture au public). Un registre dématérialisé est également accessible sur le site internet de la Ville.

Les risques d'incendies sous haute surveillance



Ces dernières années, plusieurs incendies se sont déclarés dans le Bouchon de Champagne. Face à ce constat, la Préfecture de l'Aube, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et les élus de la Ville ont engagé une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre afin de réduire leur nombre et faciliter l'intervention des pompiers.

Plusieurs axes de travail sont à l'étude : des règles spécifiques dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur, un guide de « bonne conduite », une aide ciblée dans la future OPAH-RU 2026-2031, etc.

Pour rappel, le risque d'incendie est accru lorsque le degré coupe-feu est insuffisant entre

deux étages (commerce au rez-de-chaussée et logement au 1^{er} étage par exemple), quand les matériaux de construction employés sont inadaptés, que l'installation électrique est défectueuse ou que les circulations dans les communs sont encombrées.

Les découpages inconsidérés de logements entraînent également des conséquences tragiques sur la propagation du feu et l'accessibilité des secours.

Autres facteurs de risques, les mauvais usages domestiques : recharge de batterie de trottinettes ou autres sans surveillance au pied d'un escalier en bois, chauffage défectueux, stockage de matières inflammables, etc.

Quand les règles de construction ne sont pas respectées, le feu se propage plus rapidement d'un immeuble à l'autre.

80%

C'est le pourcentage d'immeubles à pans de bois dans le Bouchon de Champagne.

Les enduits ciment très nocifs pour les pans de bois

Le patrimoine bâti du centre-ville subit des agressions liées au temps et à de mauvaises pratiques telles que le recouvrement par des enduits ciment.

Utilisée au cours du XX^e siècle pour protéger les immeubles des intempéries et de la propagation des incendies, cette technique qui cache les pans de bois génère de graves désordres structurels. Elle empêche les façades de respirer, d'autant plus quand des isolants intérieurs ont été posés. Résultat, l'humidité reste bloquée dans les murs causant le pourrissement des bois.

Par ailleurs, ces enduits peuvent masquer des fuites et autres infiltrations dont les conséquences sont catastrophiques pour les pans de bois et leur résistance mécanique.

En 2023, la Ville a organisé une table ronde sur cette problématique avec des architectes, universitaires et autres professionnels du patrimoine et un programme de recherche est lancé cette année avec l'École Spéciale des Travaux Publics de Troyes (ESTP).

Nombreux sur les façades d'immeubles non restaurés, les enduits ciment masquent des altérations non visibles extérieurement.

L'importance du piochage des enduits

Les travaux de restauration des immeubles à pans de bois nécessitent en amont une analyse de leur état et de leur organisation, parfois très modifiée au cours des siècles. Pour cela, le piochage des enduits est nécessaire non seulement pour satisfaire la connaissance architecturale et patrimoniale du bâti, comme un travail « d'archéologie verticale », mais aussi pour apprécier l'état et l'aspect sanitaire d'un bâtiment en présence d'un enduit ciment.

▼ Angle des rues du Palais de Justice et Brunneval



Avant

Après

Quartier de la Planche-Clément, les travaux avancent

Les travaux de requalification du quartier de la Planche-Clément suivent leur cours. La Ville de Troyes rénove les espaces publics du quartier dans le cadre du programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.

Après le renouvellement des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales, électriques et d'éclairage public l'an dernier, l'aménagement de la rue de la Planche-Clément a débuté en octobre. La première phase s'étendait du boulevard Henri-Barbusse jusqu'à la rue Neuve-des-Bains. C'est désormais la deuxième phase qui est initiée jusqu'à la rue Marguerite-Bourgeoys.

À terme, une voie de circulation à sens unique sera totalement créée, allant du boulevard Henri-Barbusse à la rue Jaillard. Le trottoir côté pair sera un espace partagé avec les cyclistes. Pour le stationnement, il est prévu la création de 105 places enherbées, contribuant à l'amélioration du cadre de vie.



Une rénovation d'envergure

Depuis 2011, le visage du quartier de la Planche Clément évolue sous l'impulsion d'un vaste projet de renouvellement urbain. L'une des premières étapes a été la transformation du bâti, avec la démolition de 135 logements pour désenclaver ce secteur situé dans la tête du Bouchon. Menée par Troyes Aube Habitat, en partenariat avec Troyes Champagne

Métropole, la Ville de Troyes, le Département, la Région et l'ANRU, cette restructuration a également permis la réhabilitation de 47 logements et la construction de 31 nouveaux, livrés en 2023*. Quant aux 5 000 m² libérés par les démolitions, ils constituent désormais un espace en attente de nouveaux projets, actuellement à l'étude.

* Constructions cofinancées par Action Logement via le dispositif Action Cœur de Ville.



Mieux Vivre Ma Ville dans la tête du Bouchon de Champagne, rues de la Paix et de Preize

Le 30 janvier, les habitants du quartier de la tête du Bouchon de Champagne, des rues de la Paix et de Preize ont été conviés à une réunion *Mieux Vivre Ma Ville*. François Baroin et son équipe municipale leur ont présenté les réalisations et les projets ayant trait à leur cadre de vie.



Mieux Vivre ma Ville, pour améliorer le cadre de vie et pour réfléchir collectivement à la ville de demain.



Près de 100 habitants ont participé à cette première réunion *Mieux Vivre Ma Ville* de l'année. Dans un premier temps, François Baroin a braqué les projecteurs sur la rénovation du musée d'Art moderne – Collections nationales Pierre et Denise Lévy. Ce chantier d'envergure a donné une nouvelle dimension à ce lieu culturel de prestige, tout en participant à la revitalisation du secteur. Plus largement, cette rénovation a renforcé l'attractivité de Troyes. Pour preuve, plus de 13 000 personnes l'ont visité dès le premier mois.

À la jonction de la tête et du corps du Bouchon de Champagne, le nouveau visage du quai du Comte Henri a été également présenté. Offrant 340 mètres de promenade supplémentaires autour du bassin de la préfecture et dotée d'une bande cyclable, cette nouvelle voie douce a sans conteste amélioré le cadre de vie.

La métamorphose en cours d'une partie de la rue Général-de-Gaulle a fait l'objet d'une attention particulière. La rénovation ce trait d'union entre la gare et le centre-ville est essentielle. Il s'agit d'une entrée de ville dont le réaménagement s'inscrit dans la requalification globale des espaces publics du Bouchon de Champagne lancée il y a plus de 25 ans. Ce projet majeur va améliorer le cadre de vie et valoriser la ville tant sur le plan patrimonial, touristique que commercial. Le renouvellement urbain du quartier de la Planche-Clément, qui

sera achevé à la fin de l'année, s'inscrit dans la même dynamique.

Après avoir rappelé le soutien de la Ville au tissu associatif et les ressources qui leur sont mises à disposition sous certaines conditions, François Baroin a expliqué la démarche de la Ville concernant les reconversions de la Maison du Dauphin, de l'ancienne maison d'arrêt Hennequin et de Notre-Dame-en-l'Isle. Une réflexion sur le devenir de ces sites patrimoniaux a été engagée et leur renouveau sera synonyme de revitalisation touristique et commerciale de la tête du Bouchon de Champagne.

Mieux Vivre Ma Ville, et après ?

Les réunions *Mieux Vivre ma Ville*, mises en place en 2017, bénéficient d'un suivi. Les requêtes et propositions émises lors de ces rencontres sont analysées par les élus qui définissent les actions ou réponses que les services municipaux doivent mettre en œuvre. Des rencontres de « bout de rue » peuvent être organisées sur le terrain pour mieux cerner les problématiques abordées. Les habitants présents à ces réunions, qui ont souhaité communiquer leurs coordonnées, sont invités à une nouvelle rencontre environ 6 mois plus tard pour faire le point.

« L'histoire du foot troyen est liée à des passionnés »



Carlos Cassis

Trois questions à...

Joueur amateur de l'Association Sportive Troyenne et Savinienne (ASTS), parmi les fondateurs du Troyes Aube Football (TAF), Carlos Cassis a été le speaker du Stade de l'Aube pendant plusieurs années. À l'occasion des 125 ans du football troyen et des 100 ans du Stade de l'Aube, il nous raconte l'histoire du ballon rond à Troyes.

Quel est la place du football troyen dans l'histoire du football français ?

« Elle est historique. Dès l'instant où la discipline inventée par les Anglais arrive en France, à la fin du XIX^e siècle, elle est pratiquée à Troyes. L'US Troyenne est créée en 1899. Entre ce club et l'Estac, il n'y a qu'une seule et même ligne ininterrompue. Au début du XX^e, la presse parisienne cite régulièrement Troyes parmi les quelques clubs de province. En 1917, la section sportive du patronage Jean-Macé fait partie des 48 équipes engagées dans la première Coupe de France. En 1956, l'ASTS joue la finale. Cette dernière a évolué chez les professionnels de

1935 à 1963, le TAF, de 1970 à 1979, et l'Estac côtoie le haut niveau depuis près de 30 ans. »

À Troyes, quel est la place du football ?

« La seule discipline qui localement peut rivaliser sur la durée est le motoball. L'histoire du foot troyen va au-delà de la pratique sportive. Elle est liée à celle de la bonneterie, plus largement, à des passionnés viscéralement attachés à ce sport populaire. Je pense à Lucien Duvoir, Pierre Gillier, Marcel Jacquot, André Marot, Marcel Vitoux, Pierre Lévy, Michel Freud, Marc Eullafroy, Paul Heurtefeu, Maurice Cacciaguerra, Robert Galley, François Baroin, Daniel Vacelet, Angel et Daniel Masoni, etc. La liste est longue, sans parler des joueurs qui ont porté haut nos couleurs. »

Parlez-nous du Stade de l'Aube.

« Un premier stade a été construit en 1921 à côté de la chaussée du Vouldy, comme l'atteste la rue de l'Ancien Stade. Il est érigé sous l'impulsion du capitaine Georges Mélinot et de l'industriel bonnetier Fernand Doré. Tous deux connaissent un destin tragique. Le premier est assassiné le 4 janvier 1922, le second meurt un mois plus tard asphyxié dans son bain. En 1923, l'industriel bonnetier Marcel Vitoux lance une souscription pour édifier un nouveau stade au lieu-dit Le Labourat. Le Stade de l'Aube est né. Il accueillera des compétitions d'athlétisme, de rugby, de gymnastique, des concours hippiques, du motoball aussi. En 1954, s'y déroule l'arrivée de l'avant-dernière étape du Tour de France. En 1996, il devient l'antre exclusif de l'Estac avec la montée en D2 des joueurs d'Alain Perrin. François Baroin décide de le moderniser. Les travaux sont lancés. L'arène que nous connaissons aujourd'hui est livrée en 2005. »

Les 125 ans du foot troyen et les 100 ans du Stade de l'Aube célébrés

- > **Le 20 mars**, l'Estac Tour investira le complexe sportif Henri-Terré avec ses animations et ses surprises.
- > **Le 28 mars**, la première Rando pédestre nocturne de la saison est bleue. Sensibilisant à l'autisme, elle passera dans le Stade de l'Aube.
- > **Le 5 avril (16h30)**, un match de gala opposera les anciennes gloires de l'Estac à celles

du FC Metz. Cette rencontre aura lieu avant le match de ligue 2 opposant l'Estac au Red-Star.

- > **Deux expositions-photos seront organisées.** L'une à ciel ouvert, courant mars, dans les rues du centre-ville. L'autre à la Maison du Boulanger au mois d'avril.



◀ Rencontre de 2^e division opposant l'Association Sportive Troyenne et Savinienne (ASTS) à Lille, au Stade de l'Aube, le 10 février 1957. L'attaque troyenne est emmenée par Pierre Flamion, ici à la manœuvre. Comptant 17 sélections en équipe de France, il a porté les couleurs de l'ASTS de 1952 à 1957. Il a été également entraîneur du Troyes Aube Football (TAF) de 1971 à 1975.



Des balades nocturnes et conviviales

Les randos nocturnes de la Ville de Troyes font leur retour !

Départ du forum de l'Hôtel de Ville à 21h
sports-troyes.fr

Cette nouvelle saison s'ouvre vendredi 28 mars avec la Rando pédestre bleue, à quelques jours de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Cette balade passera par le Stade de l'Aube, dans le cadre des célébrations des 100 ans du stade et des 125 ans du foot troyen.

La Rando pédestre Octobre Rose se déroulera, quant à elle, vendredi 3 octobre, pour une marche en faveur du dépistage du cancer du sein. Ouvertes à tous et gratuites, ces promenades permettent de « jouer les touristes » en découvrant le patrimoine troyen de nuit, sur une boucle de 7 km dans les rues du centre-ville. Le cortège est encadré par nombre de bénévoles d'associations locales et d'agents municipaux.

À vélo

Les amateurs de la petite reine ont, pour leur part, rendez-vous vendredis 18 avril, 23 mai, 27 juin et 12 septembre. Avec quelque 1 500 participants à chaque édition, le format cycliste des randos nocturnes rencontre un vif succès auprès des familles et des groupes d'amis. Petits et grands peuvent en profiter gratuitement, en roulant à leur rythme, dans une ambiance chaleureuse.

Le parcours de 15 km est sécurisé par une centaine de bénévoles de la Croix Rouge, de clubs cyclistes et d'agents municipaux. Le port du casque (obligatoire pour les moins de 12 ans) et un éclairage efficace sont naturellement vivement recommandés.

Les inscriptions sont ouvertes pour le 30^e Semi-marathon de Troyes

Après une édition 2024 ayant battu son record de participants avec plus de 4 000 coureurs, la Ville de Troyes donne rendez-vous dimanche 11 mai 2025, pour son trentième Semi-marathon.

Sur le même modèle que précédemment, quatre formats de course seront accessibles : le semi-marathon, qualificatif pour les championnats de France ; la course de 10 km ; le semi-entreprises et la course jeunes, organisée samedi 10 mai.

Le « village animations » vous accueillera sur le forum de l'Hôtel de Ville, le 10 mai, de 10h à 18h. Véritable lieu de découverte et d'échange autour du *running*, il vous donnera aussi l'occasion de rencontrer le service des Sports de la Ville.

S'inscrire

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 9 mai, 17h, sur semimarathon-troyes.com ou auprès de la Direction des Sports de la Ville de Troyes, au complexe sportif Henri-Terré (7, rue Raymond-Burgard), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (17h le 9 mai).

Les non-licenciés peuvent fournir une attestation « Parcours de Prévention Santé » en cours de validité le jour de la course, à la place du traditionnel certificat médical. Le site internet de l'événement vous permet également de retrouver quantité d'informations, tant sur les courses que pour votre préparation physique et mental.



PARC DES MOULINS

Un printemps au parc des Moulins

Les frimas sont encore présents mais on sent poindre les premières notes printanières. Quoi de mieux que de commencer à prévoir quelques balades nature au parc des Moulins ! Le programme printemps-été est d'ores et déjà disponible et promet de belles découvertes.

Chaque mois, le parc des Moulins organise des ateliers, des animations et des expositions au sein de la maison des Maraîchers. En accès gratuit (libres ou sur inscription selon les thématiques), ils font la part belle au partage et aux échanges.

En mars, l'exposition présentera des dessins d'architecture imaginés par des étudiants de l'école d'ingénieurs de la construction (ESTP) et de l'école spéciale d'architecture (ESA), avant de laisser la place, en avril, à des photographies d'animaux de la ferme prises par les membres de l'Union photographique Champenoise.

Des animations à foison

Si vous êtes plutôt conseils pratiques pour entretenir vos plantations, vous pouvez assister à l'atelier de taille de fruitier, dimanche 9 mars, apprendre à greffer des arbres fruitiers ou encore vous informer sur la plantation de pommes de terre hâtives, mercredi 26 mars.

Jeudi 27 mars, à l'occasion d'un *after-work*, le parc des Moulins prend ses aises et se déploie au muséum d'Histoire naturelle pour un atelier où l'art et la science se mêlent et sensibilisent au changement climatique.

Jusqu'au samedi 15 mars, déposez vos anciens vêtements en bon état dans les boutiques Mademoiselle Vrac (10, rue de Turenne à Troyes) et Persil et Ciboulette (13, avenue Charles de Refuge à Saint-André-les-Vergers). Samedi 29 mars, renouveler votre garde-robe sans frais et de manière responsable, à l'occasion du vide-dressing zéro déchet.

Pour bien démarrer le mois d'avril, offrez-vous un moment de calme, tout en détente et équilibre avec une séance de yoga, samedi 5 avril. Une fois relaxés, vous pourrez voyager dans le cosmos, le 14 avril, à travers un atelier dans la Maison des Maraîchers, en lien avec l'exposition « Météorites » du muséum d'Histoire naturelle.

Programme complet, horaires et modalités d'inscription en flashant ce QR code



Partez pour un 9^e Voyage en francophonie

Du 17 au 21 mars, la 9^e édition du festival *Voyage en francophonie* révèle la fertilité et la vivacité de la langue française à travers plusieurs rendez-vous.

Sous l'égide du comité Marguerite Bourgeoys, le festival *Voyage en francophonie* réserve toujours de belles rencontres littéraires. Chaque édition est aussi l'occasion de découvrir un pays francophone dans toute sa diversité culturelle, ainsi que d'autres formes d'expression comme le cinéma.

Une langue française bien vivante

Intitulée « La langue française remise à neuf », la conférence inaugurale de ce cru 2025 accueille l'Académicien Frédéric Vitoux. La présence du président de la Commission d'enrichissement de la langue française fait écho à la parution de la 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie française. « *L'écrivain nous fera la démonstration de la vitalité de notre langue, ouverte aux nouveaux termes issus des changements de notre société, toujours accueillante envers les mots venus d'ailleurs et ceux de la francophonie. Il témoignera également, à travers son dernier ouvrage La mort du procureur impérial, de ses talents de romancier* », explique Elisabeth Jonquet, présidente du festival, **lundi 17 mars à l'Hôtel de Ville (18h30, entrée libre).**



Destination l'Inde

Autre personnalité de renom, « *habitée par la langue française* », l'écrivaine franco-indienne Shumona Sinha est l'invitée de la Rencontre littéraire, **le 20 mars à la Médiathèque Jacques-Chirac (19h, entrée libre)**. Ce rendez-vous avec cette passionnée des mots servira de prétexte pour s'immerger dans son pays natal à travers les thèmes de prédilection de ses livres : la condition féminine, le conflit des classes, le problème des castes, l'hégémonie culturelle hindouiste, etc. En préambule, le long métrage *Santosh*, de la réalisatrice Sandhya Suri, « *véritable polar au cœur de l'Inde qui brosse un portrait sans concession de son pays* », aura été projeté **au CGR le 19 mars (19h30 - 8 euros)**.

Enfin, les élèves de 8 écoles et collèges de Troyes et son agglomération ayant participé à l'atelier d'écriture *La fabrique des mots* verront leurs travaux récompensés par un prix remis des mains de l'invitée d'honneur, **vendredi 21 mars à la Médiathèque Jacques Chirac**.



Les Extras du Just Classik Festival, acte 2

Dimanche 23 mars à 17h, les amateurs de musiques de chambre ont rendez-vous au théâtre de la Madeleine pour assister au 2^e concert de la saison des *Extras* du Just Classik Festival.

Pierre Fouchenneret au violon et Jonathan Fournel au piano interpréteront un « hommage Fauréen » aux compositeurs Gabriel Fauré et César Franck.

| justclassikfestival.fr/evenement/hommage-faureen/



L'Harmonie de Troyes en concert

Créé en 1936, l'Orchestre d'Harmonie de Troyes est composé d'une soixantaine de musiciens. Il se caractérise par la diversité de son répertoire, qui comprend aussi bien des œuvres classiques que des musiques contemporaines et populaires.

Ces virtuoses vous donnent rendez-vous **dimanche 30 mars à 15h30**, au Théâtre de Champagne pour leur 3^e concert de l'année.

| maisonduboulanger.com/agenda



Le plein d'activités pour les prochaines vacances

Bientôt les vacances de printemps, c'est le moment idéal pour choisir avec vos enfants leurs activités à venir. Des programmes variés et adaptés aux plus jeunes et aux ados, préparés par la Ville pour un maximum de découvertes, de sport et d'activités ludiques.

Le grand classique

Les 3 à 12 ans vont tisser de nouvelles amitiés tout en s'amusant dans les accueils de loisirs de la Ville. Du 7 au 18 avril, les activités s'adaptent à chaque âge pour proposer des jeux, du sport et autres découvertes culturelles, suivant souvent un fil rouge pour la durée des vacances.

Pratique

Du lundi 7 au vendredi 18 avril inclus (sauf les samedi et dimanche).

Inscriptions ouvertes (à la journée, avec ou sans repas) dans la limite des places disponibles, 7 jours minimum avant le premier jour de fréquentation.

Programme et inscription

- > Portail Famille de la Ville **famille.troyes.fr**
- > Espace Audiffred, rue de la Tour / 03 25 70 47 77
- > Dans les maisons de quartier des Chartreux, des Marots, des Sénardes et du Point-du-Jour.

À la carte

Avec le Passeport Loisirs, vos enfants, de 4 à 16 ans, ont le choix entre des activités manuelles,

sportives ou créatives. Sous la houlette de la Ville de Troyes, les associations de l'agglomération troyennes proposent des dizaines de disciplines à la carte, que ce soit pour une demi-journée ou sur plusieurs jours.

Pratique

Du lundi 7 au samedi 19 avril (sauf dimanche)

Programme et inscription (dès lundi 31 mars)

> **sports-troyes.fr**

> Téléphone : 03 25 42 20 20

Forfait : 23 € la semaine – repas non prévus

26 € pour les non-Troyens

Pour les ados

Les 12-17 ans ont rendez-vous dans les espaces intergénérationnels de la Ville. Des activités ponctuelles ou des stages rythmeront chaque après-midi des vacances.

Pratique

Du lundi 7 au vendredi 18 avril (sauf weekend).

Programme et inscription

> Portail Famille de la Ville **famille.troyes.fr**

> Dans les espaces intergénérationnels

Préparez la rentrée scolaire 2025-2026



Votre enfant a l'âge d'entrer en maternelle ? Vous venez d'emménager à Troyes avec votre enfant ? Organisez d'ores et déjà la prochaine rentrée scolaire et, à partir du 31 mars, pensez à inscrire votre enfant à l'école.

L'inscription concerne les enfants nés à partir de 2022, entrant en maternelle ou en CP (sauf écoles primaires Blossières, Charles-Chevalier, Jules-Ferry, Paradis, Paul-Bert, Preize, Jean-Macé et 14-Juillet pour lesquelles l'inscription en CP est automatique) et ceux étant nouvellement domiciliés à Troyes.

ATTENTION : avant de procéder à l'inscription, vérifiez dans quelle école de secteur votre enfant est rattaché en suivant le lien <https://urlr.me/2gvDJK>.

Renseignements et inscriptions

> **famille.troyes.fr**

(onglet « L'école et ses activités »)

> **Maisons de quartier de la Ville**

(Chartreux, Marots, Sénardes et Espace de la Porte Saint-Jacques du Point-du-Jour)

> **Espace Audiffred**, rue de la Tour

Soigner le corps et l'esprit avec l'art-thérapie

Avec la délicatesse de son objectif, Zoé Millerot redonne confiance à ses modèles. En magnifiant leurs corps meurtris à la feuille d'or, elle leur propose une démarche à la fois artistique et réparatrice.

« Passionnée par la photographie, j'ai toujours voulu être art-thérapeute. », confie Zoé Millerot, jeune photographe troyenne. Dans ses bagages, des études d'arts plastiques et de photographie, et l'envie d'aider les gens à s'exprimer lorsque les mots ne peuvent pas sortir. Elle se forme à l'art-thérapie pour soigner par la danse, la peinture... « J'ai fait un stage dans un centre d'addictologie, aux côtés d'un musicothérapeute. J'y animais des ateliers d'arts plastiques et d'écriture. J'ai aussi encadré des ateliers de théâtre pour les moins de 25 ans, à la Mission locale », retrace-t-elle.

Les « imperfections » du corps sublimées

Zoé ouvre son premier studio photo à Troyes en 2020 : « Nombre de clientes après leur grossesse n'aimaient pas voir leurs vergetures et me demandaient de retoucher les photos, ce qui me prenait beaucoup de temps. Des personnes ayant eu recours à une sleeve ou atteinte d'un vitiligo voulaient aussi masquer ces « imperfections » ». Il lui vient alors l'idée d'utiliser la feuille d'or pour sublimer ces parties du corps mal-aimées. « J'utilise du liniment, naturel et hypoallergénique, et j'y dépose au pinceau la feuille d'or. C'est inspiré du Kintsugi, un art japonais consistant à réparer les objets en embellissant leurs fêlures ». Ces rendez-vous

sont souvent très forts : « Dès que je finissais le shooting, nous passions au visionnage. Certaines personnes pleuraient en redécouvrant leur corps. Elles me disaient « Je ne me vois pas du tout comme ça dans le miroir ! » ».

« Elles se réapproprient doucement leur corps »

Au fil de ses expériences, Zoé rencontre *Les Ateliers des petites herbes*, qui lui proposent d'accompagner, durant un an, huit femmes touchées par le cancer du sein. Une collaboration marquante, tant pour Zoé que pour ces femmes. « Avant les séances photo, nous échangeons pour apprendre à nous connaître. J'appliquais ensuite la feuille d'or sur leurs cicatrices ou aux endroits de leur choix. L'une a décidé de mettre en lumière ses veines, qui l'avaient fait souffrir pendant sa chimio. Elle a ensuite réussi à montrer son crâne nu et à l'aimer. Certaines se réapproprient doucement leur corps ». Ce projet a donné lieu à des expositions dans l'Aube en 2024, à l'occasion d'Octobre Rose et aux côtés de l'association *Donne ton soutien*. Une démarche à l'attention des femmes que la photographe souhaite pérenniser.

En parallèle, un nouveau projet se profile : « Avec une collègue, nous souhaitons travailler autour des handicaps invisibles : l'autisme ; la schizophrénie et la sclérose en plaque ».



zoemillerotphotographies



zmp_studiophototroyes

David Blanchon élu socialiste pour le Groupe de Gauche

Budget 2025 : l'heure de l'austérité

Au moment où le conseil municipal va débattre autour du débat d'orientation budgétaire, je tiens à alerter sur les défis budgétaires à venir, notamment la baisse probable des ressources financières en 2025. Cette cure d'austérité imposée par l'État va inévitablement contraindre notre municipalité à réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Cette situation est préoccupante pour notre économie locale. Les collectivités locales jouent un rôle crucial dans le

dynamisme économique, notamment en alimentant le carnet de commandes des entreprises locales. Une réduction des dépenses municipales pourrait donc avoir des répercussions négatives sur l'activité économique et l'emploi dans le département. Dans un contexte où le chômage augmente et où de nombreuses entreprises ferment, il est impératif que la municipalité joue un rôle d'amortisseur social. Troyes, avec une population majoritairement composée de catégories socio-professionnelles modestes, a besoin de soutien et de protection.

Les choix budgétaires difficiles à venir ne doivent pas se faire au détriment du

service public local, des équipements éducatifs et culturels, ni des subventions aux associations. Ces éléments sont essentiels pour maintenir la cohésion sociale et offrir des perspectives aux tricastins.

Par ailleurs, il est urgent de repenser notre politique de transport. Les transports en commun doivent s'améliorer drastiquement pour penser notre cité en « Bonne ville ».

Une véritable réflexion sur la cohabitation des différents moyens de locomotion en ville est nécessaire. Il s'agit de favoriser les déplacements doux, de fluidifier la circulation et de réduire notre empreinte carbone.

David Blanchon | d.blanchon@ville-troyes.fr | Groupe de Gauche : 17, rue Paillot-de-Montabert

Philippe Arbona pour le Groupe Rassemblement National

Liberté d'expression

Sur la page Facebook de la Ville de Troyes du 7 janvier, Monsieur le Maire a rappelé l'importance de la liberté d'expression comme un principe fondamental. La municipalité a lancé un concours de nouvelles « Liberté, j'écris ton nom » visant à promouvoir la liberté d'expression et la créativité littéraire pour le mois de mars. Vaste sujet que celui-ci surtout sur internet et ce que nous pensions inimaginable dans nos démocraties devient une réalité préoccupante. Plusieurs responsables poli-

tiques, qu'ils soient élus ou non, appellent ouvertement à la censure des plateformes numériques. Sous couvert de « protéger les électeurs » de prétendues ingérences étrangères, ces nouveaux censeurs bafouent le droit des peuples à s'informer librement. La censure n'a jamais servi la démocratie et cette dérive inquiétante doit être stoppée. L'ancien commissaire européen Thierry Breton l'a admis : l'Union européenne a fait annuler des élections en Roumanie et menace d'en faire autant en Allemagne si les réseaux sociaux « influencent » le vote. C'est une attaque inédite contre la démocratie.

Nous proposons :

- Refuser la censure d'Internet.
- Faire émerger des plateformes européennes souveraines.
- Promouvoir une Europe des libertés.

Le combat pour la liberté d'expression est un combat pour l'avenir de la France et de l'Europe. Il est temps de construire une alternative souveraine et indépendante face aux GAFAM et aux dérives des élites. C'était ma contribution pour cette excellente initiative de la Ville de Troyes de lancer un concours de nouvelles avec comme sujet « la liberté d'expression ».

Philippe Arbona, Conseiller municipal du Rassemblement National pour Troyes

Loëtitia Beury

Troyes en Marche

Foire de Troyes : à chaque rue son attraction...

Les bus en retard - Les bus annulés - Le stade de l'Aube sans public - Le stade Gaston-Arbouin sans place - Le Cube, gouffre financier - Les rues sales - Troyes Habitat inhabitable - Les PV qui fleurissent - La ligne 4 qui ferme entre deux retards de train - Les

pistes cyclables inexistantes - Les vélos coincés entre poids lourds et béton - La maison du Dauphin qui cherche un projet pour 800 000 € - Les poubelles au pied des HLM - Des dealers au centre du Bouchon - Les urgences saturées...
Dommage que ce ne soit plus l'époque des vœux, car j'avais des idées...

Il est temps de reprendre cette ville en main !

Loëtitia Beury | l.beury@ville-troyes.fr

Olivier Richard

Sans étiquette

François furieux contre Baroin !

Les usagers des transports en commun (TCAT) sont en colère. **Bus supprimés, en retard ou bondés, les galères s'accroissent depuis des mois, voire des années.**

Si cette colère est compréhensible, la réponse du maire est risible. Plutôt qu'assumer sa

responsabilité et apporter des solutions, **le maire choisit de blâmer la TCAT.**

Un curieux dédoublement de personnalité ! Soyons sérieux, **la TCAT et la ville ont le même décisionnaire** : le maire.

Mais puisque tout va mal, pour noyer le poisson, **François est furieux contre Baroin !**

C'est un peu facile et cela n'aide pas les troyens qui prennent le bus.

Olivier Richard | o.richard@ville-troyes.fr

CODE DE LA RUE TROYEN

#prendsoindetroyes



Points d'apport volontaire : respectons notre cadre de vie

Rentrer chez soi et voir des déchets sur son chemin, se balader en ville et constater des dépôts sauvages au coin d'une rue ou même au pied des points d'apport volontaire... Bien vivre ensemble, c'est aussi lutter contre ces incivilités qui défigurent notre cadre de vie.

Ensemble, contribuons à la propreté de la ville



- Les points d'apport volontaire sont destinés aux usagers du centre-ville **uniquement pour les déchets ménagers** et assimilés (ordures ménagères, emballages, verre, papier).



- Le volume des sacs d'ordures ménagères **doit être adapté à la taille de la trappe**.



- Les bornes d'ordures ménagères **sont vidées tous les jours**.

Carte des points
d'apport volontaire
dans le Bouchon
de Champagne



STOP, aux dépôts sauvages !



ATTENTION !

Toute infraction est passible
d'une amende de 135 €





PARC DES MOULINS

- UNE PAUSE NATURE ET LOISIRS -

**PROGRAMME
ANIMATIONS
PRINTEMPS-ÉTÉ 2025**

